

Appel de Fonds

Comptable : Mademoiselle TOULOU Isabelle

Tél : 02.40.17.00.33

Responsable Copropriété : Monsieur SOUDAN Arnaud

Tél : 02 40 45 33 10

Appel de fonds prévisionnel

APPEL DE FONDS PREVISIONNEL DESTINE

A FINANCIER LES CHARGES POUR LA

PERIODE ALLANT DU 01.01.2020 AU

31.03.2020.

EXIGIBILITE : 01.01.2020

Réf : 0657-0033 / ROUX Par Mr ROUX Jean-Paul

Internet Login : 039195 Mot de Passe : a*****

0657 - LE CAPITOLE

Période du 01/01/2020 au 31/03/2020

SAINT NAZAIRE, le 24/12/2019

Indivision ROUX Par Mr ROUX Jean-Paul

38 rue Madame

75006 PARIS 06

	Postes à répartir	Total	Base	Tantièmes	Quote-part
0010	APPARTEMENT				
	CHARGES D'ENSEMBLE	15378.00	10000	252	387.53
	CHARGES ESPACES VERTS	1264.50	10000	247	31.23
	FONDS TRAVAUX	832.13	10000	252	20.97
	TOTAL DU LOT				439.73

Montant de l'appel de fonds 439.73 €

RECAPITULATIF	ETAT DE VOTRE COMPTE	Dépenses	Versements
Appel TTC 439.73	01/04/2019 Solde antérieur au 01.04.19		4726.04
	02/04/2019 Appel de fonds prévisionnel	418.76	
	02/04/2019 Appel de fonds prévisionnel	20.97	
	08/04/2019 chèque au cabinet paquereau		439.73
	25/04/2019 Appel travaux sur façades 4/4	4480.52	
	25/04/2019 Appel de fonds rénovation intérieure 17	596.25	
	01/07/2019 2ie Ech Appel de fonds prévisi	418.76	
	01/07/2019 2ie Ech Appel de fonds prévisi	20.97	
	02/09/2019 Solde charges 01.04.18/31.03.19		23.84
	01/10/2019 3ie Ech Appel de fonds prévisi	418.76	
	01/10/2019 3ie Ech Appel de fonds prévisi	20.97	
	21/10/2019 TELEPAIEMENT 23243		1206.35
	TOTAL DES MOUVEMENTS SUR LA PERIODE	6395.96	6395.96
	SOLDE CREDITEUR		0.00
	MONTANT DE VOTRE APPEL	439.73	
	TOTAL A PAYER	439.73	

Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application de e du II de l'article 24 et du b de l'article 25 de loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux.

MODALITES DE REGLEMENT

AVANT LE	MONTANT	BENEFICIAIRE
31.01.2020	439.73	LE CAPITOLE

COMPTE BENEFICIAIRE
BANQUE TARNEAUD 10558-04529-1694620020084 BIC : TARNFR2L IBAN: FR76 1055 8045 2916 9462 0020 084

<<===== Les papillons ci-dessous doivent être découpés et joints à vos règlements =====>>
ROUX Par Mr ROUX Jean-Pau
0657-0033-31.01.2020
439.73€